

PRIX DE L'ABONNEMENT

COURRIER DU CANADA	
CANADA (un an).....	\$3.00
et	
Etats-Unis (un an).....	\$4.00
Angleterre (un an).....	\$4.00
Trois mois.....	1.00
France (un an).....	\$4.00
Six mois.....	2.00
Trois mois.....	1.00
JOURNAL DES CAMPAGNES	
Par an.....	\$1.00
Pour la France.....	1.50

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTÉRÊTS CANADIENS

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME

THOMAS CHAPMAN, Directeur-Propriétaire.

11 & 13, RUE BUADE, Québec.

LEGER BROUSSEAU, Éditeur et administrateur.

TARIF DES ANNONCES

Les annonces seront insérées aux conditions suivantes :

Six lignes et au-dessous 20c. Pour chaque insertion subséquente 15c.

Pour les annonces d'une plus grande étendue elles seront insérées à raison de 10 centimes par ligne pour la première insertion et de 5, 7, 6 et 5 centimes pour les annonces subséquentes. Réclames : 20 centimes la ligne.

Feuilleton du COURRIER DU CANADA

3 FÉVRIER 1896.—No 88

LE MYSTÈRE

WENNOCK

(SUITE)

Elle se remit enfin, se leva et, vacillante, avec le pou de forces qui lui restait, elle descendit.

— Il faut que je sache la vérité, quelle qu'elle soit, murmura-t-elle ; oui, lui faut.

Lucy, étonnée, la suivit timidement dans le salon.

Celle qui avait quitté la maison six ou sept semaines auparavant, — elle était miss Lethbridge — se tenait debout devant le feu, la face tournée vers la porte, comme si elle attendait.

Jane vit du premier coup d'œil la toilette mentionnée par Lucy : la robe de soie traînante, l'élégant chapeau blanc et le magnifique cachemire — le propre cachemire de sa mère ! — qui son père avait tiré de l'armoire où il était depuis si longtemps pour en parer la nouvelle lady.

Le cœur de la femme est un étrange composé de forces et de faiblesses. Voir ce chalo sur les épaules de cette étrangère fut pour Jane l'angoisse la plus aiguë qu'elle ait jamais ressentie.

Le comte se promenait de long en large. Sa canno accompagnait chacun de ses pas d'un coup violent sur le paquet. Il aperçut ses deux filles.

— Ah ! s'écria-t-il, vous voilà, à la fin ! Mais rien n'est prêt, à ce que je vois, pour votre arrivée. Pas seulement une tasse de thé ! Quelle est la raison de ceci, Jane ?

— Je ne vous attendais pas, répliqua Jane tout bas, et tournant le dos à l'ex-hôte.

— Vous avez reçu ma lettre. Elle était assez claire cependant.

— Je n'ai reçu aucune lettre.

— Reçu aucune lettre ! Par Jupiter ! Je ferai un procès à la direction des postes !

— Mes filles, continua-t-il en se tournant gracieusement vers sa femme et l'indiquant de la main, voici votre nouvelle mère-lady Oakburn. Vous n'avez pas besoin de lettre pour lui faire bon accueil.

Co n'était pas, en effet, d'une lettre que Jane semblait avoir besoin. Elle persistait à ne faire aucune attention à la présence de cette femme et s'était tournée du côté de son père. Mais, quand elle essaya de lui adresser la parole, aucun son ne put sortir de ses lèvres sèches et tremblantes.

La nouvelle comtesse, s'avançant humblement et suppliante, tendit la main à Jane.

— Lady Jane, j'ai vous implore. Soyons amies. Souffrez que je vous en supplie. Il a plu au comte de Oakburn de faire de moi sa femme. Mais, je vous l'atteste, je ne viens pas ici pour contester les droits de ses filles et jeter le trouble dans leur existence. Aidez-moi, lady Jane ; essayez. Oh ! ce me sera si facile, à moi, de vous aimer !

Jane se retourna, l'air hautain, l'œil méprisant.

— Vous aimez ! répéta-t-elle d'une voix stridente, vous aimez ! et c'est qu'on aime le serpent qui vous enlève pour vous étouffer ? Vous avez, vous, entouré mon père faible et sans défense de vos astuces, pour l'éloigner de ses enfants. N'attendez donc pas de nous un autre traitement que celui que vous nous avez infligé vous-même.

La comtesse fit quelques pas en arrière, toute frémissante. Mettant ensuite la main sur l'épaule de Lucy : « Vous, au moins, vous me permettez de vous aimer Lucy. Je vous aimais déjà quand je vous instruisais, et je m'efforcerai d'être pour vous comme une seconde mère. Mon entrée dans votre maison est aussi embarrassante et aussi pénible pour moi que pour vous. »

Et elle embrassa Lucy, qui fondit en larmes.

Le comte n'était pas intervenu. Il était évidemment beaucoup moins ferme et moins impérieux qu'à l'ordinaire, et mal à son aise de toute cette scène. Il se dirigea vers la petite pièce coquette au salon, et qui servait de bibliothèque, heureux qu'il y eût un endroit retiré où il put se réfugier.

Elles ne sont pas encore habituées, Elisa, dit-il en marchant ; Jane surtout. Elles sont désorientées, à l'heure qu'il est. Mais il n'y paraîtra plus dans un jour ou deux, ou il faudra qu'elles disent pourquoi.

Une femme de chambre, toute malignonne, passa devant le comte et devant Jane, et, s'adressant à sa maîtresse :

— Votre chambre est prête, milady, ainsi que ce dont vous avez besoin pour la nuit. J'ai pensé que milady serait bien aise d'avoir du feu, et j'en ai allumé.

La comtesse sortit, aussi honteuse que le comte peut-être de s'être échappée. Jane se laissa tomber, anéantie, dans un fauteuil.

Quels douleurs ! et quelle chute ! Sans transition, sans avertissement, elle se trouvait dépossédée de son autorité dans la maison paternelle, où depuis tant d'années elle était seule maîtresse.

Mais ceci n'était rien : elle n'avait plus la première place dans le cœur de son père.

Une femme qui tous les points de vue elle considérait comme son inférieure, qu'elle n'aimait pas, qu'elle méprisait, qui, peu de temps auparavant, était sous ses ordres, venait prendre sa place et s'élevait au-dessus d'elle. Jane cependant aurait pu être supportée cette amère douleur, impatiemment sans doute, mais enfin elle l'aurait supportée ; ce qui était au-dessus de ses forces, c'était qu'une autre la supplât, la remplaçât dans l'amour de son père. Elle l'avait tant aimé, tant vénéré ce père ! Elle lui avait consacré son existence entière ; elle avait sacrifié tout à cette affection unique. Et lui, sans se soucier d'elle, il avait à présent une idole, et elle était désormais reléguée au troisième plan dans sa vie !

Elle remonta, en chancelant, dans son cabinet de toilette et s'assit devant le feu.

Judith l'y trouva pleurant.

— Milady, Pompée perd la tête. Il dit qu'il aimerait mieux retourner en Afrique, plutôt que d'avouer à son maître la faute qu'il a commise. Milord lui avait donné une lettre pour vous, à mettre à la poste hier. Il l'a oubliée et il vient de la retrouver dans sa poche. Il m'a chargé de vous la remettre.

Jane étendit machinalement la main et ouvrit de même la lettre ; elle était courte et embarrassée sous sa formaté apparente.

« Chère Jane,

« J'ai épousé ce matin miss Lethbridge. Nous serons, demain soir, à la maison pour le thé. Que tout soit en ordre pour la recevoir, je vous prie.

« Vous avez eu mauvaise opinion d'elle, quand elle était parmi nous, et elle le ressent profondément.

« Vous ferez en sorte de prendre une autre attitude à l'avenir, car vous n'oublierez pas qu'elle est une femme aujourd'hui, et quelle sera maîtresse en ma maison.

« Votre affectionné père,

« OAKBURN. »

Jane laissa retomber sa tête, en froissant la lettre entre ses mains ; des sanglots convulsifs lui serraient la gorge ; sa douleur était immense. Si jamais cœur de femme saigna d'une cruelle et profonde blessure, c'est assurément celui de Jane Chesney.

XXXI. — RETOUR A L'ANCIENNE DEMEURE

Le comte et sa fille Jane étaient dans la bibliothèque. Le soleil du matin éclairait les vitres de la fenêtre, so jouant dans les cheveux blonds de la jeune femme et faisait ressortir la pâleur de ses joues et la tristesse de son visage.

Le comte railla, inquiet, mal à l'aise, marchait de long en large, et, chose extraordinaire, sans sa canne, qu'il avait laissée dans un coin.

C'était leur première rencontre depuis le retour de la veille.

Ah ! quelle nuit Jane avait passée ! pas une minute de sommeil, pas un moment d'oubli de ce coup qui venait de la frapper.

Elle avait entendu le comte se rendre dans la bibliothèque, avec la comtesse et Lucy, et l'y avait suivi, non pas pour lui faire aucun reproche, non pour lui adresser la moindre parole irritée contre la comtesse, mais simplement pour lui parler d'elle-même et de son existence à venir.

— Cette maison ne peut pas être la mienne plus longtemps, mon père, comment t-elle avec calme, en s'efforçant de ne laisser paraître aucune trace de l'émotion et de la peine amère qu'elle ressentait ; j'espère que vous penserez là-dessus comme moi. Voulez-vous me permettre d'en choisir une autre ?

(A suivre)

La querelle de l'exposition

On va « se cogner dur » à propos de l'Exposition de 1900.

Trois parts s'étaient en présence : la pas d'exposition du tout, c'était l'avis de M. Vior, député de Lunéville, interprète d'un vaste courant provincial ; 2° une exposition relativement modeste, c'est-à-dire ne dépassant pas les limites et les frais de l'exposition de 1889, déjà assez spacieuse et assez coûteuse ; 3° une exposition monstrueuse, pharaonique, avec pont monumental sur la Seine, invasions et ravage des Champs-Élysées, démolition du palais de l'Industrie et reconstruction de deux autres palais analogues.

Une commission, il y a quelques temps, fut nommée par la Chambre pour examiner le projet. Suivant son habitude le gouvernement avait en le soin de s'engager avant d'avoir l'approbation du Parlement. Le système est commode. On marche, on commence, puis on vient dire à la chambre : « Maintenant que tout est à moitié fait, vous ne pouvez pas refuser l'autorisation ! »

Le gouvernement français, effectivement, avait déjà invité les puissances étrangères à l'Exposition et ouvert un concours pour cette dernière. La peau de l'ours était officiellement vendue. La commission, dans ces conditions-là, ne pouvait guère que le tuer.

Aussi, certains membres de la commission, comme M. Bouge, hostile en principe à l'Exposition, s'y sont ralliés, faisant contre mauvaise fortune bon cœur.

Et le principe a été voté. Seulement le plan du gouvernement, le plan grandiose et gigantesque, a été repoussé. L'Exposition, d'après la commission, devra se contenter des limites de 1889.

Cette décision a soulevé un tollé dans une certaine presse, telle si vif, si ardent, qu'il est facile d'y reconnaître le cri de certains intérêts lésés, ou plutôt de certaines espérances trompées : espérances d'hôtels, de cabaretières, de commerçants parisiens.

L'Éclair fulminait hier : la Lanterne proteste aujourd'hui. Citons cette dernière :

« Ces messieurs ne veulent pas d'Exposition du tout, et il en est été plus crâne à eux de la déclarer sans barguigner.

Cette conception d'un projet, qui serait quelque chose comme le diminutif du projet de 1889, est une simple fumisterie.

Il est certain que le cabinet radical ne se mettra pas en l'air pour répondre à l'invitation gracieuse de la commission.

Le gouvernement a décidé, en effet, hier, de maintenir le projet élaboré par la commission supérieure de l'Exposition.

Donc, la commission parlementaire tient pour la petite exposition ou plutôt pour pas d'Exposition du tout.

Et le ministère tient pour une Exposition digne de Paris et digne de la France, pour la grande Exposition.

Dans ce conflit, le gouvernement aura avec lui la Chambre, qui soutient avant tout des intérêts généraux du pays et suivra pas sa commission, ainsi que le conseil municipal de Paris, qui a quelque droit à émettre son opinion de choix.

On sait déjà que la Ville de Paris n'accordera la subvention promise de vingt millions—douze millions de plus qu'en 1889—qu'à un projet sérieux, artistique et de haute conception.

Au fond, c'est la lutte de l'esprit de province contre l'esprit parisien.

Quoi qu'en disent les organes des restaurateurs et liquoristes, on ne nous fera jamais croire que le Champ-de-Mars et le Trocadéro ne sont pas assez vastes pour loger les différents produits de nos industries françaises.

Si on supprimait les danses du ventre et autres attractions du même genre, un emplacement beaucoup plus petit suffirait même, et il est dommage qu'on

n'ait pas songé à rétrécir l'enceinte que l'Éclair et la Lanterne voudraient démesurément élargir.

On aurait moins de badauds, mais plus de gens sérieux.

Notons encore quelques opinions. Le Gaulois, en déclarant garder la neutralité, se place pour l'Exposition au nord et l'laisse discrètement entrevoir.

L'Autorité et la République française applaudissent à la décision de la commission.

L'Autorité :

« Cette décision serait peut-être mal accueillie par les tripoteurs qui avaient déjà escompté le projet d'Exposition sur les deux rives de la Seine. Elle n'est pas encore définitive, il est vrai ; mais il faut savoir gré à la commission de la Chambre d'avoir tenu compte des réclamations et des protestations de Paris. »

Paris en effet—le Paris qui n'est ni hôtelier ni commerçant—a plutôt à perdre qu'à gagner à une exposition monstrueuse, qui ferait infailliblement augmenter le prix des denrées et, de plus, ravagerait notre plus belle promenade.

La République Française dit à son tour :

« Si l'on a pu faire grand et beau, et splendide sur l'emplacement—énorme d'ailleurs de 1889—comment ne pourrait-on faire de même, et mieux encore, par de nouvelles dispositions, sur ce même emplacement, que la commission propose pour l'Exposition de 1900 ? »

Au surplus, cette question est depuis longtemps résolue. Tous les hommes compétents ont affirmé et démontré qu'une exposition qui dégèrerait en une sorte de foire mondiale, de World's Fair comme on dit en Amérique, ne répondrait aucunement au but qu'elle doit atteindre, ne donnerait aucun des résultats qu'on en peut attendre. Il s'agit, tout spécialement, en 1900, de grouper et de récapituler, en un cadre grandiose, les gigantesques progrès soutenus par et industriels accomplis en ce merveilleux dix-neuvième siècle, qui a, pour ainsi dire, changé la face du monde, et il tombe sous le sens que ce serait une lourde faute de noyer les prodigieuses conquêtes attendues au milieu d'exhibitions qu'on devine, et qui n'ont avec l'avancement de la civilisation que des rapports très éloignés.

Il serait difficile de ne pas reconnaître dans ces dernières appréciations la voix du bon sens.

Que fera la Chambre ? Le gouvernement marche avec le conseil municipal qui marche lui-même avec les éabariers. D'autre part, la plupart des députés sont provinciaux et les intérêts de la province s'opposent évidemment à une effluence exagérée des provinciaux dans la capitale.

La lutte sera intéressante, et nous mettrons nos lecteurs au courant des coups qui seront portés.

G. d'Azambuja

AVIS

M. Mathias Lillois, de Saint-Thomas de Montmagny, et M. T. J. Saindon, marchand et maître poste de la Rivière-du-Loup, en bas, sont autorisés à recevoir les sommes dues pour abonnement au Courrier du Canada et au Journal des Campagnes.

ORDO ET CALENDRIERS

DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE QUÉBEC, DES DIOCÈSES D'OTTAWA, RIMOUSKI ET DU VICARIAT APOSTOLIQUE DE PORT-JACQUES.

Les seuls approuvés par Son Éminence le Cardinal Taschereau, Mgr l'Archevêque d'Ottawa et Mgr l'Évêque de Rimouski.

Pour l'année 1896

CES CALENDRIERS sont maintenant en vent

— CHEZ —

LEGER BROUSSEAU

SEUL AUTORISÉ.

CONDITION DE LA VENTE

ORDO l'exemplaire.....30 cts
ORDO la douzaine.....\$3.00
CALENDRIERS la grosse.....3 00
" par 5 ".....2 50
" " 25 ".....2 00

Tout frais d'expédition sont à la charge de l'acheteur.

Les personnes qui désirent se procurer ces ORDO et ces CALENDRIERS sont priées d'adresser leurs commandes au soussigné

LEGER BROUSSEAU

ÉDITEUR.

11 et 13, Rue Buade, Québec

Photographie-Souvenir pour le Carnaval

Nos meilleurs portraits-cabinet valant trois piastres par douzaine, seront faits pour deux piastres pendant le carnaval et tout le mois de février, groupes au même prix. Une attention toute spéciale sera donnée aux groupes d'amis ou de raquetteurs costumés avec scène d'hiver appropriés aux circonstances.

P. S. : Nous continuerons à faire 1.00 portraits, grandeur nature, avec un beau cadre doré de 6 pouces de largeur 27 x 32 pouces de hauteur, le tout compris pour \$1.50, ouvrage garanti de première classe. Une visite pour vous convaincre de cette offre sans précédent.

187, rue St-Joseph, chez A. R. Roy, vis à vis l'église St-Roch, 36, Côte du Passage, Lévis.

24 Janv. 1896.—9 c.

CHOLERA !

ANTICHOLOÉRIQUE de D. NEY

CHOLERA !

ANTICHOLOÉRIQUE de D. NEY

CHOLERA !

ANTICHOLOÉRIQUE de D. NEY

CHOLERA !

ANTICHOLOÉRIQUE de D. NEY

CHOLERA !

ANTICHOLOÉRIQUE de D. NEY

CHOLERA !

ANTICHOLOÉRIQUE de D. NEY

CHOLERA !

ANTICHOLOÉRIQUE de D. NEY

CHOLERA !

ANTICHOLOÉRIQUE de D. NEY

CHOLERA !

ANTICHOLOÉRIQUE de D. NEY

CHOLERA !

ANTICHOLOÉRIQUE de D. NEY

CHOLERA !

ANTICHOLOÉRIQUE de D. NEY

CHOLERA !

ANTICHOLOÉRIQUE de D. NEY

CHOLERA !

ANTICHOLOÉRIQUE de D. NEY

CHOLERA !

ANTICHOLOÉRIQUE de D. NEY

CHOLERA !

ANTICHOLOÉRIQUE de D. NEY

CHOLERA !

ANTICHOLOÉRIQUE de D. NEY

Compagnie Chinic

QUÉBEC

PIED COTE DE LA MONTAGNE

Quincaillerie de luxe

Spécialité d'articles de haute marque

Coutellerie fine de table et de poche

Manches ivoire, écaille et nacre

Cuillers et fourchettes argentées

Couteaux et fourchettes à dépecer

Etuis de luxe

Variété de patins, fabrication soignée.

Prix exceptionnels Gros et détail

UN TOUR DE FORCE !

Prendre un ou deux jours par semaine pour faire ce qu'il est convenu d'appeler des

Bargain's Day

C'est admirable, mais établir la même chose tous les jours de la semaine, c'est ce qui s'appelle

UN TOUR DE FORCE

C'est pourtant ce que le SYNDICAT DE QUÉBEC fait de ces temps-ci. Pour l'année qui s'en va et surtout pour contrebalancer la pénurie d'argent, CETTE MAISON offre une réduction générale sur toutes les marchandises indistinctement. Il faut le voir pour le croire. Toutes les marchandises sont offertes bon marché dans quelques départements que vous ayez besoin. Mais les articles pour CADREUX ont reçu une attention particulière. Grand Dieu ! les prix sont plus que réduits à néant parce qu'il faut que tout se vende !

N'achetez pas sans venir voir. Pas de fausses réclames. C'est la pure vérité.

Au Syndicat de Québec

Join des rues ST-JOSEPH et de la COURONNE, BLOC HUDON.

UN SEUL PRIX.

Venez voir avant d'acheter ailleurs.

2 mars 1896—14c.

L. B. GERVAIS & CIE

PROPRIÉTAIRES DU COMPTOIR DE MUSIQUE MODERNE

30 RUE ST-JOSEPH

Tiennent constamment les meilleures marques de Pianos, Orgues, Harmonium et Vocations pour l'église. Romances françaises, une spécialité.

Machines à coudre NEW-WILLIAMS, RAYMOND et SINGER.

Machine à LAVER et à TORDRE.

conditions les plus faciles

1896—PRINTEMPS—1896

ARBRES FRUITIERS et d'Ornement

CULTIVÉS ET A VENDRE PAR

AUGUSTE DUPUIS.

Culture spéciale de Pommes, Pruniers, Cerisiers — Petits fruits, arbres et arbustes d'ornement acclimatés. SPÉCIALITÉS : Pruniers d'Europe et d'Amérique pour lesquels j'ai obtenu de grands prix d'honneur, médailles d'argent aux Expositions Provinciales et du comté de l'Islet.

Offre spéciale.

Ceux qui désirent se procurer de petits pommiers greffés sur racines rustiques et des pruniers des plus belles espèces d'Europe et d'Amérique greffés sur des racines sauvages, devront donner leurs commandes en Janvier ou avant ; car les racines et branches mises en cave en automne sont greffées en février et sont prêtes à planter le jour même.

Si vous plantez en terre rigo, ces plants en trois ans auront

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC ET DU LAC ST-JEAN

LA NOUVELLE ROUTE CONDUISANT AU CÉLÈBRE SAGUENAY

LE ET APRÈS JEUDI, LE 2 JANVIER 1896, les trains partiront du terminus rue St-André, Joliette, Québec, et arriveront comme suit :

DEPART DE QUÉBEC

7.30 a. m.—Express direct, Lundi et Jeudi, arrive à Roberval à 6.55 p. m., et à Chicoutimi à 8.10 p. m.

4.15 p. m.—Malle locale tous les jours, excepté le dimanche, arrive à St-Raymond à 6.37 p. m. et se rendra jusqu'à la Rivière à Pierre, le Mercredi et Vendredi, y arrivant à 8.20 p. m.

ARRIVÉE A QUÉBEC

9.40 a. m.—Malle locale partant de St-Raymond à 6.15 a. m., tous les jours, excepté le dimanche, et partant de la Rivière à Pierre à 4.45 a. m., le Lundi et Samedi, arrivant à Québec à 9.30 a. m.

8.05 p. m.—Express direct partant de Chicoutimi à 6.40 a. m., et de Roberval à 8.09 a. m., Mardi et Samedi, arrivant à Québec à 8.05 p. m.

Sur la division des Basses Laurentides, les trains voyent comme suit : L'Express direct part de Québec à 1.30 p. m., au retour, part de la Jonction Garsneau à 1.50 p. m., arrive à Québec à 8.05 p. m. Le train local part de la Jonction Garsneau à 8.00 a. m., le Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi, arrivant à la Jonction Garsneau à 11.02 a. m. Départ de la Jonction Garsneau à 2.40 p. m., le Lundi, Mercredi, Jeudi et Vendredi, arrivant à la Jonction Garsneau à 5.50 p. m.

20 minutes au Lac Edouard pour prendre le lunch. Les trains font rattachement à Chicoutimi, durant la saison des touristes, avec les bateaux à vapeur du Saguenay pour Tadoussac, Chocoma, Malbois et Québec. Un voyage circulaire par voie ferrée et bateau à vapeur, sans égal en Amérique, est offert aux touristes, descendant le majestueux Saguenay de jour, et revenant à Québec, touchant à toutes les magnifiques stations d'eau du bas du fleuve, avec leur confortables et élégantes hôtels.

Billets de retour de première classe, au prix d'un simple parcours de Québec à toutes les stations au nord de Québec-Ouest, sous les conditions, pour revenir jusqu'à Mardi soir.

Excellentes terres à vendre par le Gouvernement dans la vallée du Lac St-Jean, à des prix nominaux.

Le chemin de fer transportera les nouveaux colons et leurs familles, et une quantité limitée de leurs effets de ménage, GRATIS.

Avantages spéciaux offerts à ceux qui établissent des colonies en autres industries. On peut se procurer des billets de passage chez M. STOKING, vis-à-vis l'hôtel St-Louis, au Québec, Frontenac, et au bureau du Pacifique, No 4, Rue Fabrique.

ALEX. HARDY, Agent Général, Fort et Las, Québec, 31 Décembre 1895.

Chemin de fer Intercolonial

Le et après LUNDI, le 9 SEPTEMBRE 1895 les trains de ce chemin de fer circuleront tous les jours, (dimanche excepté) comme suit :

Les trains quitteront Québec :

Accommodation pour Rivière-du-Loup..... 7.50

Express pour St-Jean, Halifax et Sidney..... 14.30

Accommodation pour Rivière-du-Loup..... 17.00

Les trains arriveront à Lévis :

Accommodation de la Rivière-du-Loup..... 5.30

Express direct de St-Jean, Halifax et Sidney, (Lundi excepté)..... 11.00

Accommodation de Campbellton et Rivière-du-Loup..... 13.15

Le train arrivant à Lévis à 5.30 hrs, laissera Rivière-du-Loup le dimanche soir, et non le samedi soir.

Les chars des trains express sont éclairés à l'électricité et chauffés avec la vapeur de la locomotive.

Tous les trains circulent d'après le temps du Eastern Standard.

On se procurera des billets et des informations à propos de la voie, des taxes de fret et des passagers, en s'adressant à :

D. R. McDONALD, Agent Local de Québec, D. PUTTINGER, Agent Local de Halifax, BUREAU du chemin de fer, 49 rue Dalhousie, Bureau du chemin de fer,

Chemin de fer

Commencant et après LUNDI le 14 OCTOBRE 1895, les trains circuleront comme suit :

ENTRE QUÉBEC ET ST-ANNE

LA SEMAINE

Départ de Québec Arrivé à St-Anne

7.55 a. m. 9.00 a. m.

6.15 p. m. 7.20 p. m.

Départ de St-Anne Arrivé à Québec

5.45 a. m. 6.50 a. m.

11.50 a. m. (Samedi excepté) 12.55 p. m.

12.20 p. m. (Samedi seulement) 1.25 p. m.

Chemin de fer

Entre Québec et St-Joachim

Départ de Québec le Mardi et le Samedi à 6.15 p. m., arrive à St-Joachim à 7.35 p. m.

Départ de St-Joachim le Mardi à 11.35 a. m. et le Samedi à 5.30 a. m.

Le fret pour les marchandises sera remis à la gare de Québec, le Mardi et le Samedi seulement.

Pour toutes informations s'adresser au Surintendant.

H. J. BREMER, W. R. RUSSELL, 25 mai 1895.

Départ de Québec Arrivé à St-Anne

7.55 a. m. 9.00 a. m.

6.15 p. m. 7.20 p. m.

Départ de St-Anne Arrivé à Québec

5.45 a. m. 6.50 a. m.

11.50 a. m. (Samedi excepté) 12.55 p. m.

12.20 p. m. (Samedi seulement) 1.25 p. m.

Départ de Québec Arrivé à St-Anne

7.55 a. m. 9.00 a. m.

6.15 p. m. 7.20 p. m.

Départ de St-Anne Arrivé à Québec

5.45 a. m. 6.50 a. m.

11.50 a. m. (Samedi excepté) 12.55 p. m.

12.20 p. m. (Samedi seulement) 1.25 p. m.

Départ de Québec Arrivé à St-Anne

7.55 a. m. 9.00 a. m.

6.15 p. m. 7.20 p. m.

Départ de St-Anne Arrivé à Québec

5.45 a. m. 6.50 a. m.

11.50 a. m. (Samedi excepté) 12.55 p. m.

12.20 p. m. (Samedi seulement) 1.25 p. m.

Départ de Québec Arrivé à St-Anne

7.55 a. m. 9.00 a. m.

6.15 p. m. 7.20 p. m.

Départ de St-Anne Arrivé à Québec

5.45 a. m. 6.50 a. m.

11.50 a. m. (Samedi excepté) 12.55 p. m.

12.20 p. m. (Samedi seulement) 1.25 p. m.

Départ de Québec Arrivé à St-Anne

7.55 a. m. 9.00 a. m.

6.15 p. m. 7.20 p. m.

Départ de St-Anne Arrivé à Québec

5.45 a. m. 6.50 a. m.

11.50 a. m. (Samedi excepté) 12.55 p. m.

12.20 p. m. (Samedi seulement) 1.25 p. m.

Départ de Québec Arrivé à St-Anne

7.55 a. m. 9.00 a. m.

6.15 p. m. 7.20 p. m.

Départ de St-Anne Arrivé à Québec

5.45 a. m. 6.50 a. m.

11.50 a. m. (Samedi excepté) 12.55 p. m.

12.20 p. m. (Samedi seulement) 1.25 p. m.

Départ de Québec Arrivé à St-Anne

7.55 a. m. 9.00 a. m.

6.15 p. m. 7.20 p. m.

Départ de St-Anne Arrivé à Québec

5.45 a. m. 6.50 a. m.

11.50 a. m. (Samedi excepté) 12.55 p. m.

12.20 p. m. (Samedi seulement) 1.25 p. m.

Départ de Québec Arrivé à St-Anne

7.55 a. m. 9.00 a. m.

6.15 p. m. 7.20 p. m.

Départ de St-Anne Arrivé à Québec

5.45 a. m. 6.50 a. m.

11.50 a. m. (Samedi excepté) 12.55 p. m.

12.20 p. m. (Samedi seulement) 1.25 p. m.

Départ de Québec Arrivé à St-Anne

7.55 a. m. 9.00 a. m.

6.15 p. m. 7.20 p. m.

Départ de St-Anne Arrivé à Québec

5.45 a. m. 6.50 a. m.

11.50 a. m. (Samedi excepté) 12.55 p. m.

12.20 p. m. (Samedi seulement) 1.25 p. m.

Départ de Québec Arrivé à St-Anne

7.55 a. m. 9.00 a. m.

6.15 p. m. 7.20 p. m.

Départ de St-Anne Arrivé à Québec

5.45 a. m. 6.50 a. m.

11.50 a. m. (Samedi excepté) 12.55 p. m.

12.20 p. m. (Samedi seulement) 1.25 p. m.

Départ de Québec Arrivé à St-Anne

7.55 a. m. 9.00 a. m.

6.15 p. m. 7.20 p. m.

Départ de St-Anne Arrivé à Québec

5.45 a. m. 6.50 a. m.

11.50 a. m. (Samedi excepté) 12.55 p. m.

12.20 p. m. (Samedi seulement) 1.25 p. m.

Départ de Québec Arrivé à St-Anne

7.55 a. m. 9.00 a. m.

6.15 p. m. 7.20 p. m.

Départ de St-Anne Arrivé à Québec

5.45 a. m. 6.50 a. m.

11.50 a. m. (Samedi excepté) 12.55 p. m.

12.20 p. m. (Samedi seulement) 1.25 p. m.

Départ de Québec Arrivé à St-Anne

7.55 a. m. 9.00 a. m.

6.15 p. m. 7.20 p. m.

Départ de St-Anne Arrivé à Québec

5.45 a. m. 6.50 a. m.

11.50 a. m. (Samedi excepté) 12.55 p. m.

12.20 p. m. (Samedi seulement) 1.25 p. m.

Départ de Québec Arrivé à St-Anne

7.55 a. m. 9.00 a. m.

6.15 p. m. 7.20 p. m.

Départ de St-Anne Arrivé à Québec

5.45 a. m. 6.50 a. m.

11.50 a. m. (Samedi excepté) 12.55 p. m.

12.20 p. m. (Samedi seulement) 1.25 p. m.

Départ de Québec Arrivé à St-Anne

7.55 a. m. 9.00 a. m.

6.15 p. m. 7.20 p. m.

Départ de St-Anne Arrivé à Québec

5.45 a. m. 6.50 a. m.

11.50 a. m. (Samedi excepté) 12.55 p. m.

12.20 p. m. (Samedi seulement) 1.25 p. m.

Départ de Québec Arrivé à St-Anne

7.55 a. m. 9.00 a. m.

6.15 p. m. 7.20 p. m.

Départ de St-Anne Arrivé à Québec

5.45 a. m. 6.50 a. m.

11.50 a. m. (Samedi excepté) 12.55 p. m.

12.20 p. m. (Samedi seulement) 1.25 p. m.

Départ de Québec Arrivé à St-Anne

7.55 a. m. 9.00 a. m.

6.15 p. m. 7.20 p. m.

Départ de St-Anne Arrivé à Québec

5.45 a. m. 6.50 a. m.

11.50 a. m. (Samedi excepté) 12.55 p. m.

12.20 p. m. (Samedi seulement) 1.25 p. m.

Départ de Québec Arrivé à St-Anne

7.55 a. m. 9.00 a. m.

6.15 p. m. 7.20 p. m.

Départ de St-Anne Arrivé à Québec

5.45 a. m. 6.50 a. m.

11.50 a. m. (Samedi excepté) 12.55 p. m.

12.20 p. m. (Samedi seulement) 1.25 p. m.

Départ de Québec Arrivé à St-Anne

7.55 a. m. 9.00 a. m.

6.15 p. m. 7.20 p. m.

Départ de St-Anne Arrivé à Québec

5.45 a. m. 6.50 a. m.

11.50 a. m. (Samedi excepté) 12.55 p. m.

12.20 p. m. (Samedi seulement) 1.25 p. m.

Départ de Québec Arrivé à St-Anne

7.55 a. m. 9.00 a. m.

6.15 p. m. 7.20 p. m.

Départ de St-Anne Arrivé à Québec

5.45 a. m. 6.50 a. m.

11.50 a. m. (Samedi excepté) 12.55 p. m.

12.20 p. m. (Samedi seulement) 1.25 p. m.

Départ de Québec Arrivé à St-Anne

7.55 a. m. 9.00 a. m.

6.15 p. m. 7.20 p. m.

Départ de St-Anne Arrivé à Québec

5.45 a. m. 6.50 a. m.

11.50 a. m. (Samedi excepté) 12.55 p. m.

12.20 p. m. (Samedi seulement) 1.25 p. m.

Départ de Québec Arrivé à St-Anne

7.55 a. m. 9.00 a. m.

6.15 p. m. 7.20 p. m.

Départ de St-Anne Arrivé à Québec

5.45 a. m. 6.50 a. m.

11.50 a. m. (Samedi excepté) 12.55 p. m.

12.20 p. m. (Samedi seulement) 1.25 p. m.

Départ de Québec Arrivé à St-Anne

7.55 a. m. 9.00 a. m.

6.15 p. m. 7.20 p. m.

Départ de St-Anne Arrivé à Québec

5.45 a. m. 6.50 a. m.

11.50 a. m. (Samedi excepté) 12.55 p. m.

12.20 p. m. (Samedi seulement) 1.25 p. m.

Départ de Québec Arrivé à St-Anne

7.55 a. m. 9.00 a. m.

6.15 p. m. 7.20 p. m.

Départ de St-Anne Arrivé à Québec

5.45 a. m. 6.50 a. m.

11.50 a. m. (Samedi excepté) 12.55 p. m.

12.20 p. m. (Samedi seulement) 1.25 p. m.

Départ de Québec Arrivé à St-Anne

7.55 a. m. 9.00 a. m.

6.15 p. m. 7.20 p. m.

Départ de St-Anne Arrivé à Québec

5.45 a. m. 6.50 a. m.

11.50 a. m. (Samedi excepté) 12.55 p. m.

12.20 p. m. (Samedi seulement) 1.25 p. m.

Départ de Québec Arrivé à St-Anne

7.55 a. m. 9.00 a. m.

6.15 p. m. 7.20 p. m.

Départ de St-Anne Arrivé à Québec

5.45 a. m. 6.50 a. m.

11.50 a. m. (Samedi excepté) 12.55 p. m.

12.20 p. m. (Samedi seulement) 1.25 p. m.

Départ de Québec Arrivé à St-Anne

7.55 a. m. 9.00 a. m.

6.15 p. m. 7.20 p. m.

Départ de St-Anne Arrivé à Québec

5.45 a. m. 6.50 a. m.

11.50 a. m. (Samedi excepté) 12.55 p. m.

12.20 p. m. (Samedi seulement) 1.25 p. m.

Départ de Québec Arrivé à St-Anne

7.55 a. m. 9.00 a. m.

6.15 p. m. 7.20 p. m.

Départ de St-Anne Arrivé à Québec

5.45 a. m. 6.50 a. m.

11.50 a. m. (Samedi excepté) 12.55 p. m.

12.20 p. m. (Samedi seulement) 1.25 p. m.

Départ de Québec Arrivé à St-Anne

7.55 a. m. 9.00 a. m.

6.15 p. m. 7.20 p. m.

Départ de St-Anne Arrivé à Québec

5.45 a. m. 6.50 a. m.

11.50 a. m. (Samedi excepté) 12.55 p. m.

12.20 p. m. (Samedi seulement) 1.25 p. m.

Départ de Québec Arrivé à St-Anne

7.55 a. m. 9.00 a. m.

6.15 p. m. 7.20 p. m.

Départ de St-Anne Arrivé à Québec

5.45 a. m. 6.50 a. m.

11.50 a. m. (Samedi excepté) 12.55 p. m.

12.20 p. m. (Samedi seulement) 1.25 p. m.

Départ de Québec Arrivé à St-Anne

7.55 a. m. 9.00 a. m.

6.15 p. m. 7.20 p. m.

Départ de St-Anne Arrivé à Québec

5.45 a. m. 6.50 a. m.

11.50 a. m. (Samedi excepté) 12.55 p. m.

12.20 p. m. (Samedi seulement) 1.25 p. m.

Départ de Québec Arrivé à St-Anne

7.55 a. m. 9.00 a. m.

6.15 p. m. 7.20 p. m.

Départ de St-Anne Arrivé à Québec

5.45 a. m. 6.50 a. m.

11.50 a. m. (Samedi excepté) 12.55 p. m.

12.20 p. m. (Samedi seulement) 1.25 p. m.

Départ de Québec Arrivé à St-Anne

7.55 a. m. 9.00 a. m.

6.15 p. m. 7.20 p. m.

Départ de St-Anne Arrivé à Québec

5.45 a. m. 6.50 a. m.

11.50 a. m. (Samedi excepté) 12.55 p. m.

12.20 p. m. (Samedi seulement) 1.25 p. m.

Départ de Québec Arrivé à St-Anne

7.55 a. m. 9.00 a. m.

6.15 p. m. 7.20 p. m.

Départ de St-Anne Arrivé à Québec

5.45 a. m. 6.50 a. m.

11.50 a. m. (Samedi excepté) 12.55 p. m.

12.20 p. m. (Samedi seulement) 1.25 p. m.

Départ de Québec Arrivé à St-Anne

7.55 a. m. 9.00 a. m.

6.15 p. m. 7.20 p. m.

Départ de St-Anne Arrivé à Québec

5.45 a. m. 6.50 a. m.

11.50 a. m. (Samedi excepté) 12.55 p. m.

12.20 p. m. (Samedi seulement) 1.25 p. m.

Départ de Québec Arrivé à St-Anne

7.55 a. m. 9.00 a. m.

6.15 p. m. 7.20 p. m.

Départ de St-Anne Arrivé à Québec

5.45 a. m. 6.50 a. m.

11.50 a. m. (Samedi excepté) 12.55 p. m.

12.20 p. m. (Samedi seulement) 1.25 p. m.

Départ de Québec Arrivé à St-Anne

7.55 a. m. 9.00 a. m.

6.15 p. m. 7.20 p. m.

Départ de St-Anne Arrivé à Québec

5.45 a. m. 6.50 a. m.

11.50 a. m. (Samedi excepté) 12.55 p. m.

12.20 p. m. (Samedi seulement) 1.25 p. m.

Départ de Québec Arrivé à St-Anne

7.55 a. m. 9.00 a. m.

6.15 p. m. 7.20 p. m.

Départ de St-Anne Arrivé à Québec

5.45 a. m. 6.50 a. m.

11.50 a. m. (Samedi excepté) 12.55 p. m.

12.20 p. m. (Samedi seulement) 1.25 p. m.

Départ de Québec Arrivé à St-Anne

7.55 a. m. 9.00 a. m.

6.15 p. m. 7.20 p. m.

Départ de St-Anne Arrivé à Québec

5.45 a. m. 6.50 a. m.

11.50 a. m. (Samedi excepté) 12.55 p. m.

12.20 p. m. (Samedi seulement) 1.25 p. m.

Départ de Québec Arrivé à St-Anne

7.55 a. m. 9.00 a. m.

6.15 p. m. 7.20 p. m.

Départ de St-Anne Arrivé à Québec

5.45 a. m. 6.50 a. m.

11.50 a. m. (Samedi excepté) 12.55 p. m.

12.20 p. m. (Samedi seulement) 1.25 p. m.

Départ de Québec Arrivé à St-Anne

7.55 a. m. 9.00 a. m.

6.15 p. m. 7.20 p. m.

Départ de St-Anne Arrivé à Québec

5.45 a. m. 6.50 a. m.

11.50 a. m. (Samedi excepté) 12.55 p. m.

12.20 p. m. (Samedi seulement) 1.25 p. m.

Départ de Québec Arrivé à St-Anne

7.55 a. m. 9.00 a. m.

6.15 p. m. 7.20 p. m.

Départ de St-Anne Arrivé à Québec

5.45 a. m. 6.50 a. m.

11.50 a. m. (Samedi excepté) 12.55 p. m.

12.20 p. m. (Samedi seulement) 1.25 p. m.

Départ de Québec Arrivé à St-Anne

7.55 a. m. 9.00 a. m.

6.15 p. m. 7.20 p. m.

Départ de St-Anne Arrivé à Québec

5.45 a. m. 6.50 a. m.

11.50 a. m. (Samedi excepté) 12.55 p. m.

12.20 p. m. (Samedi seulement) 1.25 p. m.

Départ de Québec Arrivé à St-Anne

7.55 a. m. 9.00 a. m.

6.15 p. m. 7.20 p. m.

Départ de St-Anne Arrivé à Québec

5.45 a. m. 6.50 a. m.

11.50 a. m. (Samedi excepté) 12.55 p. m.

12.20 p. m. (Samedi seulement) 1.25 p. m.

Départ de Québec Arrivé à St-Anne

7.55 a. m. 9.00 a. m.

6.15 p. m. 7.20 p. m.

Départ de St-Anne Arrivé à Québec

5.45 a. m. 6.50 a. m.

11.50 a. m. (Samedi excepté) 12.55 p. m.

12.20 p. m. (Samedi seulement) 1.25 p. m.

Départ de Québec Arrivé à St-Anne

7.55 a. m. 9.00 a. m.

6.15 p. m. 7.20 p. m.

Départ de St-Anne Arrivé à Québec

5.45 a. m. 6.50 a. m.

11.50 a. m. (Samedi excepté) 12.55 p. m.

12.20 p. m. (Samedi seulement) 1.25 p. m.

Départ de Québec Arrivé à St-Anne

7.55 a. m. 9.00 a. m.

6.15 p. m. 7.20 p. m.

Départ de St-Anne Arrivé à Québec

5.45 a. m. 6.50 a. m.

11.50 a. m. (Samedi excepté) 12.55 p. m.

12.20 p. m. (Samedi seulement) 1.25 p. m.

Départ de Québec Arrivé à St-Anne

7.55 a. m. 9.00 a. m.

6.15 p. m. 7.20 p. m.

Départ de St-Anne Arrivé à Québec

5.45 a. m. 6.50 a. m.

11.50 a. m. (Samedi excepté) 12.55 p. m.

12.20 p. m. (Samedi seulement) 1.25 p. m.

Départ de Québec Arrivé à St-Anne

7.55 a. m. 9.00 a. m.

6.15 p. m. 7.20 p. m.

Départ de St-Anne Arrivé à Québec

5.45 a. m. 6.50 a. m.

11.50 a. m. (Samedi excepté) 12.55 p. m.

12.20 p. m. (Samedi seulement) 1.25 p. m.

Départ de Québec Arrivé à St-Anne

7.55 a. m. 9.00 a. m.

6.15 p. m. 7.20 p. m.

Départ de St-Anne Arrivé à Québec

5.45 a. m. 6.50 a. m.

11.50 a. m. (Samedi excepté) 12.55 p. m.

12.20 p. m. (Samedi seulement) 1.25 p. m.

Départ de Québec Arrivé à St-Anne

7.55 a. m. 9.00 a. m.

6.15 p. m. 7.20 p. m.

Départ de St-Anne Arrivé à Québec

5.45 a. m. 6.50 a. m.

11.50 a. m. (Samedi excepté) 12.55 p. m.

12.20 p. m. (Samedi seulement) 1.25 p. m.

Départ de Québec Arrivé à St-Anne

7.55 a. m. 9.00 a. m.

6.15 p. m. 7.20 p. m.

Départ de St-Anne Arrivé à Québec

5.45 a. m. 6.50 a. m.

11.50 a. m. (Samedi excepté) 12.55 p. m.

12.20 p. m. (Samedi seulement) 1.25 p. m.

Départ de Québec Arrivé à St-Anne

7.55 a. m. 9.00 a. m.

6.15 p. m. 7.20 p. m.

Départ de St-Anne Arrivé à Québec

5.45 a. m. 6.50 a. m.

11.50 a. m. (Samedi excepté) 12.55 p. m.

12.20 p. m. (Samedi seulement) 1.25 p. m.

Départ de Québec Arrivé à St-Anne

7.55 a. m. 9.00 a. m.

6.15 p. m. 7.20 p. m.

Départ de St-Anne Arrivé à Québec

5.45 a. m. 6.50 a. m.

11.50 a. m. (Samedi excepté) 12.55 p. m.

12.20 p. m. (Samedi seulement) 1.25 p. m.

**DERNIER AVIS AUX ABONNES
RETARDATAIRES**

Malgré nos appels réitérés, un grand nombre de nos abonnés négligent de solder les comptes que nous leur avons si souvent expédiés. Nous avons déjà mis un certain nombre de ces comptes entre les mains de nos avocats, et nous donnons aujourd'hui aux abonnés retardataires un dernier avis. S'ils veulent éviter des frais, qu'ils se hâtent car nous sommes décidés à mettre un terme à ce système d'arrangements dont la mauvaise volonté est la principale cause dans la plupart des cas.

L'ADMINISTRATION.

DERNIERE EDITION

LA LOI REPARATRICE

M. John S. Ewart en conférence avec Sir Charles Hibbert Tupper

Ottawa, 1.—Le cabinet s'est réuni aujourd'hui à onze heures avec l'intention de régler toute la journée. Pour la première fois depuis que le Parlement est en session, le conseil des ministres s'est occupé de la loi réparatrice. On dit que l'on a l'intention de préparer le projet de loi pour le présenter à la Chambre lorsque Sir Charles Tupper prendra son siège. L'élection du Cap-Breton aura lieu mardi prochain et avant la fin de la semaine Sir Charles sera présent à l'Oratoire.

M. John S. Ewart, C. B., de Winnipeg, qui représente les Catholiques du Manitoba, a eu une longue conférence avec Sir Charles Hibbert Tupper au sujet de la loi réparatrice.

Quoique Sir Charles Hibbert ne fasse plus partie du gouvernement, c'est lui qui a rédigé en partie le projet de loi réparatrice. Il a commencé à le préparer par le *remédial order* et il continuera son œuvre jusqu'à la fin.

M. Ewart a en aussi une conférence avec l'hon. M. Dickey, ministre de la justice.

Le *World* de Toronto s'exprime ainsi sur le projet.

"Cette loi crée un conseil catholique de l'instruction publique, semblable à celui qui existait antérieurement dans la province, elle rétablit les écoles séparées et exempte les catholiques qui les supportent de payer les taxes pour les écoles publiques. Aucune description d'école séparée ne pourra être établie à moins que demande en soit faite par dix contribuables. On dit que l'adoption de la clause accordant un subside légal aux écoles séparées a rencontré quelque difficulté, vu que le gouvernement ne veut pas violenter la province à ce sujet. Une autre clause qui a rencontré de l'opposition est celle qui permet aux catholiques non satisfaits de l'efficacité des écoles séparées de verser leurs taxes au fonds des écoles publiques, après en avoir donné avis aux autorités municipales. Il est probable cependant, que cette clause sera maintenue. La loi ontarienne pourrait à ce que tout catholique puisse décider que ses taxes soient affectées au soutien des écoles publiques ou des écoles séparées."

Les conservateurs de Winnipeg font des instances considérables auprès de M. Hugh J. Macdonald pour l'engager à être candidat, aux prochaines élections.

Jusqu'à présent, ils n'ont pas réussi, mais ils espèrent encore vaincre ses résistances.

TROIS SOCIÉTÉS DÉFENDUES

On lit dans l'*Esperance*, de Central Falls, R. I.:

Les sociétés secrètes les *Chevaliers de Pythias*, les *Fils de la Tempérance* et les *Odd Fellows* sont formellement mises au ban de l'église catholique, et aucune considération ne peut ébranler la détermination qui a été prise à leur égard par le Souverain Pontife.

Ces sociétés ont environ 1,500,000 membres, dont 100,000 catholiques, qui devront sortir de leurs rangs, s'ils ne veulent rester sous l'excommunication qui frappe ces sociétés.

Nominations ecclésiastiques

Par décision de Sa Grandeur Mgr Fabre, archevêque de Montréal, ont été nommés:

M. l'abbé J. A. Bertrand, aumônier de l'Asile St-Jean de Dieu.

M. l'abbé A. Corbail, curé de St-Basile le Grand.

M. l'abbé A. Chausse, vicaire à St-Vincent de Paul.

M. l'abbé D. Meloche, vicaire à St-Louis de France.

COUR D'APPEL

La Cour d'Appel, terme de février, s'est ouverte ce matin. On s'attendait à plusieurs jugements importants, mais ils ne seront prononcés que mercredi.

Grand assortiment d'ornements et épingles pour cheveux depuis 10c.

27-31, 217, rue St-Jean.

Une belle fête

Les Congréganistes de la Haute-Ville

La fête patronale de la Congrégation de la Haute-Ville a été célébrée hier avec une grande pompe à l'église du chapitre des Jésuites. C'est Mgr Lamme, recteur de l'Université Laval, qui a officié à la messe solennelle chantée à dix heures. Voici le programme musical qui a été exécuté sous la direction de M. Léon Dessane, organiste:

Messe en sol de Weber.

Kyrie.—Chœur.

Christe.—Quatuor, Miles Hamel et Jinchereau, MM. A. Roy et J. Tarocco.

Gloria.—Chœur. Gratias.—Mlle I. Marier.

Credo.—Chœur.

Et incarnatus, Mlle Brindemour.

Sanctus.—Chœur et quatuor, Miles Sorel et Jinchereau, MM. A. Roy et J. Tarocco.

Agnus.—Mlle Jinchereau.

Dono nobis.—Mlle Hamel et chœur.

Offertoire. Ave Maria d'Owen.—Mlle Brindemour et Jinchereau et M. A. Roy.

M. J. Tarocco conduisait le chœur; M. Dessane à l'orgue.

Cette messe a été interprétée avec succès, bien qu'il n'y ait eu aucune réputation pour le chœur à cause des fêtes du carnaval.

Dans l'après-midi, à quatre heures, il y eut de très belles chœurs par le R. P. Carré, S. J., et suivies d'un sermon par le R. P. Adam, S. J. C'est une magnifique pièce d'éloquence sur la Vierge Marie.

La fête se termina par un salut solennel chanté par le R. P. Doy, supérieur des Jésuites, les R. R. P. P. Matineau et Adam remplissant les fonctions de diacre et de sous-diacre. Le chœur de M. Dessane rendit les hymnes suivantes:

Adorate de Gounod.—Chœur.

Ave Maria de Garcia Milla D. Brindemour avec accompagnement de violon par M. A. Lavigne.

Tantum ergo.—Lambillotte, chœur.

Mlle Brindemour a chanté avec une expression, une pureté et une souplesse de voix tout à fait admirables. Mlle Jinchereau s'est aussi distinguée dans son rôle de l'Agnes. Pour tout dire la partie musicale n'a rien laissé à désirer, et la fête des Congréganistes de 1896 laissera de précieux souvenirs à tous ceux qui y ont assisté.

Adore de Gounod.—Chœur.

Ave Maria de Garcia Milla D. Brindemour avec accompagnement de violon par M. A. Lavigne.

Tantum ergo.—Lambillotte, chœur.

Mlle Brindemour a chanté avec une expression, une pureté et une souplesse de voix tout à fait admirables. Mlle Jinchereau s'est aussi distinguée dans son rôle de l'Agnes. Pour tout dire la partie musicale n'a rien laissé à désirer, et la fête des Congréganistes de 1896 laissera de précieux souvenirs à tous ceux qui y ont assisté.

L'EXPLOITATION DU BOIS

L'année dernière

L'exploitation du bois de commerce pour l'année dernière dans le district d'Ottawa seulement, est évaluée à 627,000,000 de pieds repartis comme suit:

	Pieds.
J. R. Booth, Ottawa.....	100,000,000
Bronson & Weston, Ottawa.....	75,000,000
W. Mason & Son, Ottawa.....	15,000,000
Shepard & Morse, Ottawa.....	25,000,000
Baill, Hurdman & Co, Hall.....	50,000,000
Gilmour & Hughson, Hull.....	20,000,000
Cornwall & Francis, Renfrew.....	10,000,000
Marlin Russell, Renfrew.....	2,000,000
John Mackay, Renfrew.....	1,500,000
A. P. Whitey, Pembroke.....	5,000,000
Pembroke Lumber Co, Pembroke.....	15,000,000
R. W. Conroy, Aylmer.....	15,000,000
A. Lindsay, Aylmer.....	3,000,000
J. R. & J. Gillies, Arnprior.....	5,000,000
McLaughlin & Bros, Arnprior.....	55,000,000
W. C. Edwards, Rockland.....	45,000,000
Gillies & Bros, Brantford.....	30,000,000
R. H. Klock's, Mills.....	3,000,000
St. Anthony Co, Whitney.....	20,000,000
Gilmour & Hughson, Ironsides.....	20,000,000
A. Hagar & Co, Plantagenet.....	5,000,000
Ottawa Lumber Co, Calumet.....	10,000,000
McLaren Estate.....	15,000,000
Ross Bros.....	10,000,000
Canada Lumber Co, Carleton Place.....	20,000,000
Hawkesbury Lumber Co.....	57,000,000

L'EXPORTATION DU FROMAGE

L'agitation en faveur des réfrigérateurs à bord des transatlantiques

Vendredi après-midi, il y a eu une réunion des membres de l'Association des marchands de beurre et de fromage de Montréal au Board of Trade. Le professeur Robertson, commissaire de l'agriculture et des produits de la ferme, a donné son opinion sur l'opportunité de demander aux compagnies de lignes interocéaniques l'établissement à bord de leurs vaisseaux de réfrigérateurs pour le fromage aussi bien que pour le beurre.

La dernière assemblée de cette institution une commission avait été nommée pour prendre la chose en considération.

Cette commission a fait son rapport et a donné lecture de la résolution suivante:

"Il est résolu que cette association croit de la plus haute importance, l'établissement de réfrigérateurs pouvant contenir au moins 10,000 boîtes de fromage, à bord des vapeurs voyageant entre Montréal et la Grande Bretagne, durant les mois de juin, juillet et août."

Une copie de cette résolution sera transmise au ministre de l'Agriculture et aux différents maisons commerciales de la Grande-Bretagne.

DOUANES ET REVENU DE L'INTERIEUR

Les recettes de la douane montrent une augmentation pour le mois de janvier 1896 sur le mois correspondant de l'année dernière. Pendant le mois de janvier 1895, il a été perçu \$438,290.35, tandis que pendant le mois écoulé, la perception des droits de douanes a été de \$773,184.15, ou \$234,893.79 de plus que l'année dernière.

Une partie de cette augmentation est due sans doute au fait que durant ces derniers jours, les marchands se sont empressés de retirer leurs effets des entrepôts de la douane, à cause de la déclaration contenue dans le discours du budget, annonçant une élévation des droits.

Les recettes du revenu de l'intérieur, durant le mois de janvier 1895, avaient été de \$157,877.62, tandis qu'elles ont été \$149,372.53 pour le mois terminé hier, soit \$8,505.09 de moins cette année qu'en 1894.

Une dépêche de St-Jean, N. B., dit que les recettes de la douane pour le mois de janvier ont augmenté de \$9,160, sur celles du mois correspondant de l'année passée, tandis que les recettes du revenu de l'intérieur ont diminué de \$1,100. Pendant les sept mois de l'année fiscale, les droits de douanes ont été de \$26,000 plus élevés que ceux de la période correspondante de l'année précédente.

AU PALAIS

Jugements en cour de Révision

Entre autres jugements rendus en cour de Révision par leurs Honneurs les juges Sir L. N. Casault, Routhier et Caron, sont les suivants:

Ville de Chicoutimi vs Légaré.—Motion pour réviser inscription en révision accordée avec frais.

Lévy vs Michael, (Kamouraska).—Infirmité. Action renvoyée avec dépens des deux cours distraits.

Badard vs Hunt (Québec).—Jugement renversé.

Taschereau vs Mathieu (Québec).—Infirmité avec frais.

Laurier vs Desbarats (Arthabaska).—Jugement modifié.

Audet vs Cité de Québec.—Renversé. Action maintenue pour \$200 avec frais des deux cours.

Lachance vs Breton (Boisbrousse).—Modifié. Séparation de corps accordée.

Bélard vs Montreal Watch Co. (Trois-Rivières).—Confirmé avec frais.

Vanasse vs Marchand (Trois-Rivières).—Confirmé avec frais.

Pancton vs Gelais (Trois-Rivières).—Jugement renversé. Jugement pour \$25, et frais de l'action pour cette somme et frais en Cour de Révision.

Pelebat vs Guay (Québec).—Jugement confirmé avec frais.

A CUBA

La lutte pour l'indépendance

On parle d'énergiques mesures de répression

La Havane 3.—Le général Marin s'est mis à la tête d'une expédition dirigée contre les insurgés. Pendant son absence, le général Saez Valdez remplira les fonctions de gouverneur général.

Une dépêche de Pinar del Rio, province de Sacta Clara, annonce que les plantations de San Fabio, San Felipe, Adela, San Augustin Alta Marta et Yaza ont été brûlées.

Le général Pando a télégraphié au ministère espagnol aujourd'hui que presque toutes les plantations de sucre, dans la moitié orientale de l'île, ont repris leur physionomie accoutumée et qu'on y procède aux travaux ordinaires.

Madrid 1.—Dans les cercles officiels on n'attache aucune importance à la résolution relative à Cuba présentée hier, au sénat par la commission des relations extérieures. Le public ne s'en est pas ému davantage. Une dépêche spéciale adressée de Washington à l'*Imparcial* dit que cette résolution est risible.

Londres, 1.—Le Central News annonce d'après une dépêche de Madrid qu'en arrivant à l'Havane le général Weyler se proposait de lancer une proclamation pour inviter les insurgés à déposer les armes et à se rendre dans les huit jours. Si les insurgés ne cessent pas les hostilités, le général inaugurera une campagne de répression énergique et sans quartier contre les rebelles et leurs partisans.

Le *Standard* publie une dépêche de son correspondant à Madrid disant que les organes du gouvernement font remarquer, à propos de la résolution sur Cuba introduite au sénat américain, que l'attitude parfaitement correcte jusqu'ici du président Cleveland et de son cabinet envers l'Espagne contraste singulièrement avec les sympathies que la population américaine accorde aux insurgés cubains. Quelques journaux ont engagé le gouvernement à garder une attitude résolue et à montrer aux Etats-Unis que les Espagnols n'ont pas qu'on se mêle de leurs affaires.

MILLIONNAIRE ET INCONNU

Paris 31.—Un individu assez mal vêtu a été subitement pris de maladie hier, et on l'a transporté au pauvre logis qu'il occupait depuis 12 ans.

Il a expiré au bout de quelques heures. La police en faisant des recherches pour établir son identité, a trouvé des valeurs américaines se montant à deux millions de francs et des papiers établissant que le défunt était devenu citoyen des Etats-Unis en 1877. On n'a rien trouvé qui indique le nom de ce mystérieux personnage.

LES ELECTIONS MUNICIPALES

A Montréal

Montréal, 3.—Les élections municipales, qui ont eu lieu samedi, ont donné le résultat suivant: Quartier Centre, siège No. 1, Préfont; No. 2, Rivinville, Ste-Anne, No. 1, Connaughton; No. 2, Kinsella, St-Laurent, Harper, St-Louis, No. 1, Savignac; No. 2, R. Mault, Ste-Marie, Charpentier, Hochelaga, Wilson, St-Jean-Baptiste, Oaimet, St-Gabriel, Turner.

Plusieurs des anciens échevins sont restés sur le carreau.

LA LUTTE AU CAP-BRETON

Se termine demain

Sydney, C. B. 2 fév.—Encore une journée et la lutte sera baïe au Cap-Breton. Les conservateurs valent la majorité de Sir Charles Tupper à 850 et les libéraux, celle de M. Murray à 52.

Après le service divin aujourd'hui, le révé P. Quinn a adressé la parole à ses auditeurs en faveur des catholiques du Manitoba, disant que cette cause était sacrée et devait nous tenir à cœur, bien que les intéressés directs fussent loin de nous. Si Sir Charles Tupper est élu, a-t-il dit, la question sera réglée parce qu'il en a donné sa parole.

Que qu'un dans l'audience a essayé d'interrompre le prédicateur, mais celui-ci l'a fait assaillir en disant qu'il ne voulait pas être interrompu.

Le testament de M. Bryson

Ottawa, 1er fév.—M. John Bryson M. P., qui est mort récemment, a laissé une fortune évaluée à 4 millions. Mme Bryson hérite des valeurs se montant à \$115,000 en venant tant qu'elle sera veuve, et si elle se remarie, d'une somme de \$5,000 seulement, les propriétés retournant dans ce cas à la succession.

Mlle Bryson hérite de \$5,000 immédiatement et de la demeure paternelle à sa majorité.

Le fils du défunt pour environ \$100,000 dont il ne pourra jouir qu'à l'âge de 30 ans.

Les exécuteurs testamentaires, la sœur et les deux frères du défunt, reçoivent chacun \$5,000 et des sommes de \$2,000 à \$5,000 sont léguées à différentes œuvres protestantes.

ENONCIATION DES ARTICLES

Pertes de vies et dommages incalculables

Bisbas, Queensland 1.—La partie nord de cette colonie a été ravagée par un ouragan terrible et une excessive crue des eaux. Il est impossible d'établir aujourd'hui le nombre des victimes, mais il est certain qu'un grand nombre de personnes ont été noyées. Les dommages matériels se s'élevant pas à moins de \$2,500,000. Plusieurs bâtiments sont disparus et ont, sans doute, été engloutis corps et bien pendant la tempête. Townsville port de mer, dans la baie Cleveland a été le point où l'ouragan a fait le plus de dégâts. Pas une seule de ses maisons qui n'a pas été plus ou moins endommagée. Des nouvelles reçues de l'île Tonga disent que cette île a été ravagée par une terrible tempête. Deux bâtiments ont fait naufrage à l'île Tongataboo et des milliers de coquilliers ont été arrachés de terre, et renversés, causant de grands dommages incalculables à leurs propriétaires.

Attentat contre le roi du Portugal

Lisbonne, 31.—Pendant que le roi Charles, de Portugal, était sorti en voiture, hier, un individu s'est approché et a lancé violemment une pierre contre lui. Le projectile n'a pas atteint Sa Majesté, mais un aide-de-camp qui était aussi dans la voiture a été blessé. Celui-ci est immédiatement descendu et s'est emparé de l'assaillant, qu'il a maintenu jusqu'à l'arrivée de la police. Pendant qu'on l'emmenait, le prisonnier a crié: "Vive l'anarchie," "Vive la révolution sociale."

CURIEUSE HISTOIRE

Un avaré meurt de faim

Paris, 1.—Le nom de l'américain que l'on a ramassé dans la rue hier, mourant et possédant sur lui 2,000,000 de francs en valeurs américaines, est un nommé Peters dit-on. Sa chambre est sur le boulevard Montmartre. C'était un avaré et durant les douze ans qu'il a occupé son pauvre logis dépensait moins de 30 cts par jour.

La police croit qu'il était en rapport avec une grande maison de commerce en Amérique qu'il avait cessé de diriger peu à peu et qu'il se trouvait seul, sans ressources, sans part de profits de ses affaires.

UN MEURTRE DE 13 ANS

Il tue un gamin de son âge

New-York 1.—Un gamin de treize ans, nommé Antonio Lovanjo, été arrêté sur l'accusation d'avoir causé la mort d'un autre gamin. Charles-Frank, âgé de douze ans, en lui lançant une pierre à la tête, il y a environ un mois. Le jeune Frank qui avait été transporté au New-York Hospital vient d'y mourir des suites de sa blessure.

CECIL RHODES

Arrivé à l'île de Madère

Londres, 1.—Cecil Rhodes, de la colonie du Cap, est arrivé à l'île de Madère. On disait qu'il allait plaider ignorance des opérations du Dr Jameson.

dans le Transvaal, mais ce bruit n'est pas fondé. M. Rhodes, au contraire, a télégraphié à ses avocats de Londres des témoignages devant servir à la défense de Jameson quand viendra son procès.

PENIBLE ACCIDENT

Un colporteur tué sur la voie du Grand-Tronc

Vendredi après-midi, un vieillard nommé H. Cohen, un juif a été frappé par une locomotive de la compagnie du Grand Tronc à la traversée de la rue Lusignan, Montréal.

Une voiture d'ambulance a été appelée une toute hâte et a transporté la victime à l'hôpital Notre-Dame.

Quelques minutes plus tard, le vieillard succombait à ses blessures.

Le défunt était un colporteur et résidait au No 182 rue St-Antoine.

FAITS DIVERS

Université-Laval

Cours publics

Demain soir, à 8 heures, seconde conférence de Monsieur le Dr A. Vallée sur l'histoire de la médecine. Sujet: "Les origines de la médecine scientifique chez les Grecs et chez les Romains."

Accident

Hier soir, un jeune garçon du nom de De Varennes a eu une jambe cassée par un traîneau qui est parti du haut de la glissoire de St-Malo. On l'a immédiatement transporté chez son père.

Le pont

Le pont de glace fait la joie des promeneurs, le dimanche. Hier, une foule de Québécois sont traversés à Lévis, tandis qu'un bon nombre de nos voisins sont venus faire une promenade à Québec. Vers 4 heures, les rues étaient remplies de promeneurs.

Nouvelle

La neuvaïne à St-François Xavier est commencée hier, à N.-D. de Lévis. Elle est prêchée par les Révérends Pères Rédemptoristes Flynn et Bilhan.

Les exercices ont lieu à 9 hrs, le matin, et à 7 hrs, le soir.

Calendrier de la prison

Le 1er février 1896, il y avait, dans la prison du district de Québec: 2 prisonniers sous sentence de cour; 37 sous ordonnance de police; 8 sous conviction sommaire de larcin; 3 sous d'autres accusations; 1 pour dettes et un venant d'autre prison, soit en tout 52, dont 7 femmes.

Un enfant écrasé

Vendredi après-midi, encore un gamin s'amusa à glisser rue de la Chapelle malgré la foule.

Après avoir failli casser les jambes de plusieurs piétons il a fini par aller donner dans les pattes d'un cheval à l'intersection de la rue St-Joseph.

L'enfant a été frappé par les sabots de l'animal et a passé sous la voiture pesamment chargée.

Le cocher est indemne du tout blâme, il allait à une allure modérée, mais eut-il conduit plus vite qu'on ne pourrait encore lui reprocher cet accident.

Tué accidentellement

Un nommé Jérôme Dalair, travaillant aux chantiers de M. Euchariste Mont, Rivière aux Rats, a été tué par la chute d'un arbre, qui lui a cassé le cou. Il était âgé de 47 ans, natif de Tadoussac et résidait à Trois-Rivières. Il laisse une femme et quatre enfants.

Un incident de la procession qui ne peut être passé sous silence, c'est la démonstration qui a eu lieu au monument Short-Wallik, grisé par les pompiers du poste No 8 sur l'emplacement même où ces deux braves trouveront la mort en se dévouant pour leurs concitoyens.

Arrivée en face de ce monument, l'Artillerie Royale Canadienne, sous le commandement de M. le capitaine Oscar Pelletier a fait halte.

Tandis que les clairons sonnaient et les tambours battaient au champ, les sergents O'Grady et Rhaimbault se sont avancés portant une couronne d'immortelles qu'ils ont déposée sur le monument.

Le capitaine a ensuite commandé: *General salute!*

C'était une scène si impressionnante que ceux qui y ont assisté savent les émotions qu'ils ont ressenties. La plume ne saurait les décrire.